

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Synthèse des évaluations

Champ "Economie"

- Université Toulouse 1 Capitole (déposant)
- Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales - EHESS

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

Au nom du comité d'experts,²

Julie LE GALLO, présidente du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

Présentation

Le champ de formation *Economie* proposé par l'Université Toulouse 1 couvre les formations proposées par l'Ecole d'économie de Toulouse. Il comporte 3 mentions de licence et 4 mentions de master.

Les 3 mentions de licence sont *Economie et mathématiques*, *Economie et droit* et *Economie*. La mention *Economie* comporte deux parcours : *Economie et gestion* et *Economie et informatique*. Ce dernier parcours a fermé depuis la rentrée 2014-2015.

Les 4 mentions de master regroupent 10 spécialités. Les mentions *Economie et statistiques* et *Economie des affaires*, comportent une spécialité, respectivement *Statistiques et économétrie* et *Economie des affaires*. La mention *Economie (Economics)* comprend 5 spécialités : *Economie mathématique et économétrie*, *Economie de l'environnement et des ressources naturelles*, *Economie des marchés et des organisations*, *Marchés et intermédiaires financiers*, *Politiques publiques de développement*. Enfin, la mention *Economie et droit* comporte deux spécialités : *Analyse économique du droit* (non ouverte) et *Economie et droit de la concurrence*. La mention *Economie des affaires* est délocalisée au Vietnam dans le cadre d'un partenariat avec le Pôle Université Français d'Ho Chi Minh Ville et propose des cours du soir à des étudiants majoritairement salariés.

Suite aux indications fournies par l'Université Toulouse 1, le comité a également expertisé dans le cadre de ce champ *économie* deux autres formations, qui ne figurent pas dans le dossier champ *économie* initial et proposées par la faculté d'Administration et Communication de UT1 : la licence de mention *Economie et société* et le master *Economie et société* qui comporte une spécialité *Economie du développement des territoires*.

L'offre de formation du champ est conçue pour dispenser des connaissances et des savoirs en économie mathématique (microéconomie, macroéconomie, mathématique, statistique et économétrie) pour les formations de l'Ecole d'Economie, associées, selon les mentions, à des connaissances approfondies en droit (mentions *Economie et droit*) et en mathématiques (mentions *Economie et Mathématiques*). L'accent est généralement mis pour toutes les formations sur la maîtrise d'outils techniques (traitement de données, logiciels scientifiques) et le travail en équipe. Le fonctionnement de l'Ecole induit également pour les formations concernées des modalités pédagogiques particulières. Ainsi, les deux premières années de licence sont conçues comme des années préparatoires, avec notamment des cours en petits groupes et de nombreux travaux dirigés. L'entrée dans l'école proprement dite se fait sur la base d'une sélection mais les étudiants peuvent également poursuivre dans la mention *Economie et Société* ou dans la L3 de droit (pour les étudiants de la mention *Economie et Droit*) et de mathématiques appliquées (pour les étudiants de la mention *Economie et mathématiques*).

Les objectifs professionnels sont essentiellement tournés vers les métiers de la recherche après une poursuite d'études en doctorat. Les autres débouchés professionnels visés sont des responsabilités de cadres en entreprises ou d'autres organisations (agences de régulation, collectivités locales etc.), des services d'études économiques ou de R et D pour les formations de l'école et les métiers du développement territorial pour la mention de master *Economie et société*.

Concernant l'adossement à la recherche, les 3 mentions de licence et les 4 mentions de master portées par l'Ecole d'économie de Toulouse bénéficient de l'environnement de recherche fourni par la Fondation Jean-Jacques Laffont de la Toulouse School of Economics, fondation de droit privé qui concentre plus de 160 chercheurs et s'appuie sur 3 unités de recherche : le Groupe de Recherche en Economique Mathématique et Quantitative (GREMAQ), le Laboratoire d'Economie des Ressources Naturelles (LERNA) et l'Atelier de Recherche Quantitative Appliquée au Développement Economique (ARQADE). Quant au master *Economie et Société*, il est adossé à l'Institut de Droit de l'Espace, des Territoires, de la Culture et de la Communication (IDETCOM) et au Laboratoire d'Etude et de Recherche sur l'Economie, les Politiques et les Systèmes Sociaux (LEREPS). L'Ecole d'économie est également insérée dans le milieu socio-économique local par ses liens avec le Cercle de Bazacle, club comportant des entreprises membres d'origines variées, et la présence de 5 membres du monde économique dans son Conseil d'administration.

Synthèse de l'évaluation des formations

Adéquation des cursus avec les objectifs de la formation

L'architecture des formations du champ offre une grande lisibilité avec des objectifs scientifiques clairement identifiés pour chaque mention de licence et de master. La spécialisation est progressive et généralement bien pensée pendant les deux premières années de licence avec des mutualisations importantes entre les mentions. Suivant une recommandation précédente de l'AERES, les formations sont bien articulées entre elles, que ce soit entre les licences et les masters du champ économie ou à travers la possibilité pour les diplômés des licences bi-disciplinaires *Economie et mathématiques* et *Economie et droit* d'accéder aux masters du champ des mathématiques appliquées ou de celles du droit. Les diplômés de licence bénéficient alors de débouchés naturels et variés en deuxième cycle (masters de l'école d'économie de Toulouse, master *Economie et société* ou masters de droit et de mathématiques appliquées) alors que les passerelles entre les formations sont bien identifiées, nombreuses et pertinentes pour les étudiants.

Précisément, conséquence du statut d'école, de l'École d'économie de Toulouse, les deux premières années sont conçues comme des années préparatoires avec de nombreux dispositifs d'aide à la réussite : organisation des cours des matières fondamentales en groupes de 50 étudiants en L2, travaux dirigés renforcés en microéconomie, macroéconomie et mathématiques en L1 et L2. Une procédure de réorientation précoce existe également en tout début d'année de L1 pour limiter l'échec en licence. Cependant, malgré ces dispositifs, environ 33 % des étudiants ne se réinscrivent pas à la fin du L1 dans la mention *Economie*.

Sur les contenus, la formation à et par la recherche tient indubitablement une place très importante dans les formations portées par l'école d'économie de Toulouse. Elles sont en effet marquées par une priorité clairement donnée à l'acquisition de connaissances disciplinaires en économie mathématique par et autour de la recherche. Les contenus des cursus sont bien adaptés aux objectifs des formations et témoignent d'un bon équilibre global entre disciplines pour les formations bi-disciplinaires. *A contrario*, la place de la professionnalisation y apparaît en retrait malgré un objectif affiché sur cette question depuis la création de l'école en 2011 : absence de projets professionnels en licence, réflexion floue sur l'acquisition des compétences professionnelles et sur les métiers visés par les formations. Ceci est particulièrement problématique pour les spécialités du master *Economie* à vocation professionnelle et dans la spécialité *Economie du droit de la concurrence* de la mention *Economie et droit*. Dans ces formations, la place des professionnels est très faible (elle est inexistante en licence), et, lorsqu'il est fait mention d'une intervention de professionnels, la nature et le contenu de ces interventions ne sont pas précisées. Les liens affichés par l'école avec le milieu socio-professionnel local ne semblent donc pas se traduire par une participation effective au sein des formations. On note enfin que si les étudiants choisissant de réaliser un stage en master est en augmentation (111 en M2 en 2012-2013 contre 123 en 2013-2014), les stages ont principalement lieu dans des centres de recherche alors que le nombre de stages réalisés en licence est très faible. De fait, au sein de l'école, seule la mention *Econométrie et statistique* propose une réflexion approfondie sur les métiers visés et une place importante aux intervenants professionnels en M2. Hors de l'école, c'est également le cas du master *Economie et Société* qui accorde une large place à l'acquisition des compétences professionnelles nécessaires dans les métiers visés. Quant à la part des professionnels dans la mention *Economie des affaires*, elle n'est pas connue et la place de la recherche n'y est d'ailleurs pas non plus précisée. Enfin, la place du numérique et celle des innovations pédagogiques tiennent une place importante dans le dossier champ *économie* mais la façon dont les formations se les sont appropriées ne transparait pas dans les dossiers, au-delà d'une mise à disposition d'un espace numérique de travail.

La dimension internationale apparaît essentiellement à travers des cours en anglais dès la licence et pour la quasi-totalité des mentions de masters, une exception notable étant le M2 de la mention *Econométrie et statistiques* où les cours magistraux se font en français. La mobilité des étudiants est encouragée avec notamment la possibilité intéressante et originale pour ces derniers d'effectuer une année de césure non diplômante entre la licence et le master dans une des universités partenaires. Une mobilité diplômante est également possible avec une liste d'universités partenaires et une liste de cours imposés. Le nombre d'étudiants choisissant la voie de la mobilité sous l'une de ses formes est en augmentation sur les dernières années. La dimension internationale est en revanche quasiment absente de la mention de master *Economie et société*.

Positionnement des formations du champ dans leurs environnements scientifique et socio-économique

Les formations du champ économie portées par l'école d'économie de Toulouse profitent indéniablement de l'environnement exceptionnel de recherche apporté par la Fondation Jacques Laffont de la Toulouse School of Economics. Elles bénéficient ainsi d'enseignement d'économie de pointe par des enseignants-chercheurs d'équipes d'économie de renommée internationale. L'environnement socio-économique est présent à travers les liens entretenus par l'école avec le tissu socio-économique local et la création d'une Junior entreprise même s'il n'apparaît pas

clairement comment ces dispositifs sont présents dans les formations. Ces liens sont plus formalisés pour le master *Economie et société* avec la présence au sein de l'équipe pédagogique de nombreux intervenants professionnels.

Equipes pédagogiques et pilotage des formations

Les équipes pédagogiques sont très largement composées d'enseignants-chercheurs en économie appartenant à la Fondation Jacques Laffont pour les formations de l'école. Ils interviennent également dans la formation délocalisée au Vietnam *Economie des affaires* mais sans que le montant et la nature de leur implication ne soient précisés. Pour les mentions bi-disciplinaires, des enseignants d'autres disciplines interviennent dans des proportions pertinentes pour donner aux étudiants les compétences nécessaires dans les deux disciplines visées.

Au niveau de l'École d'économie de Toulouse, le pilotage des formations est assuré par 3 niveaux de responsabilité. Chaque formation a son propre responsable pédagogique, un Directeur des Etudes fait le lien entre les responsables pédagogiques, plusieurs instances de coordination (comité de direction, conseil pédagogique) font le lien entre les formations. Un Conseil de perfectionnement existe mais pour l'ensemble de l'école, les mentions ne disposent donc pas d'un conseil de perfectionnement spécifique à chacune d'entre elles. De fait, la façon dont les décisions prises au niveau du Conseil de perfectionnement redescendent au niveau de chacune des formations n'est pas clair. Un travail considérable de coordination est effectué par les responsables des mentions bi-disciplinaires avec les autres Facultés pour assurer la cohérence des enseignements dans ces mentions. Le Conseil de perfectionnement de l'école a réalisé un travail important en matière de procédures d'auto-évaluation depuis la rentrée 2012 et la totalité des enseignements font l'objet d'une évaluation par les étudiants.

Suivi des étudiants

Les formations du champ économie apparaissent globalement attractives avec des effectifs en hausse dans les formations de licence et de master. On note qu'un tiers de étudiants de la mention *Economie* sont étrangers, ces deniers étant sélectionnés sur dossier. Pour autant, malgré la hausse globale des effectifs, certains parcours ou spécialités ne sont pas ouverts. Il en est ainsi des parcours *Section européenne* et *Economie et informatique* de la licence *Economie* et de la spécialité *Analyse économique du droit* de la mention de master *Economie et droit*. Dans ces cas, le manque de lisibilité et de débouchés de ces parcours ont été clairement identifiés par les responsables pédagogiques. Les taux de réussite sont variables selon les formations, parfois très bons (jusqu'à 90 % dans deux spécialités de la mention *Economie*), parfois un peu limités (60 % dans la mention *Econométrie et statistique*). Les effectifs dans toutes les licences diminuent considérablement au cours du cycle. Concernant le suivi de l'acquisition des compétences, les mentions proposent une annexe descriptive au diplôme mais il n'existe pas de portefeuille de compétences, ni de livret de l'étudiant. Le suivi de l'acquisition des compétences reste en conséquence encore peu formalisé.

Le suivi des diplômés est réalisé par l'Observatoire de l'Université de Toulouse 1. Pour les licences, les dossiers proposent peu d'éléments en matière de taux de poursuite d'études en Master et l'insertion professionnelle des diplômés. Pour les master, l'Observatoire apporte des informations sur le taux d'emploi mais aucune information n'est fournie sur les secteurs d'activité, les métiers, les salaires ou l'ancrage local, national ou international des diplômés ou des docteurs. Il n'est donc pas possible d'avoir une idée de l'adéquation entre les formations et les métiers occupés. Un réseau des anciens est mentionné dans le dossier, qui est mobilisé pour des journées de rencontre mais il ne semble l'être que pour contribuer à la collecte des informations sur le suivi des diplômés des mentions. Pour la spécialité *Econométrie mathématique et économétrie*, le taux de poursuite en doctorat est autour de 75 %, ce qui est en cohérence avec l'objectif affiché. Le taux d'insertion pour la mention *Economie des affaires* est bon (28 diplômés de 2013 sur 29 sont en emploi) et les emplois occupés à la sortie de formation sont de meilleurs niveaux qu'à l'entrée, ce qui reflète l'adéquation de cette formation au bassin d'emploi Hô Chi Minh Ville. Pour autant, la façon dont cette formation s'insère dans le projet pédagogique global de l'école n'est pas évident. Enfin, le taux d'insertion est également d'un bon niveau (90 % pour les cohortes enquêtées) pour la mention de master *Economie et société*.

Avis du comité d'experts

Le champ de formation économie est bien identifié dans la politique de l'établissement. Les formations sont portées par l'École d'économie de Toulouse et bénéficient d'un environnement de recherche de très grande qualité, ce qui permet à ce champ de prétendre à une visibilité internationale importante. Les formations proposées ont des objectifs clairs, lisibles et bénéficient d'un positionnement clair, que ce soient pour les mentions à dominante économique ou pour les mentions bi-disciplinaires qui sont originales dans l'environnement régional, voire national. Les mutualisations en cours de cursus sont bien pensées, ce qui permet une spécialisation progressive des étudiants. La coordination entre les formations est efficace. Des questionnements demeurent d'une part, sur la place de la mention

Economie des affaires dans la stratégie de l'école et d'autre part, sur le statut des mentions de licence et de master *Economie et société* qui accueillent des étudiants non admis dans l'école. L'articulation entre la licence et le master *Economie et société* apparaît faible alors que la dimension pluridisciplinaire et la faible présence de l'économie au sein de la mention de master *Economie et société* rend sa présence dans le champ économie discutable.

Conclusions

Le champ de formation économie propose des formations de très bonne qualité bénéficiant pleinement de la politique mise en place par l'École d'économie de Toulouse pour articuler formations et recherches de haut niveau. Les formations bi-disciplinaires *Economie et droit* et *Economie et mathématiques* sont un réel atout en termes d'affichage et d'attractivité. Les formations sont toutefois très majoritairement centrées sur l'acquisition de connaissances disciplinaires et sont encore largement tournées vers la poursuite en doctorat, malgré une inflexion entamée depuis la création de l'école sur les débouchés professionnels. La poursuite de la réflexion sur une approche centrée sur les métiers apparaît dès lors nécessaire pour les spécialités de master à vocation professionnelle. Compte tenu du statut d'école et de ses implications, les innovations pédagogiques, l'accompagnement des étudiants et la place de l'international sont des questions stratégiques et devront à ce titre faire l'objet d'une réflexion approfondie dans le cadre de l'attractivité supplémentaire que ne manquera pas de susciter l'attribution à Jean Tirole du prix Nobel d'économie en 2014.

Observations de l'établissement



L'université ne souhaite pas formuler de réponse en ce qui concerne cette évaluation.

Bruno SIRE

Président de l'université

